



## Modification des décrets de 1950

- ⇒ Mobilisation réussie le 18 décembre
- ⇒ Poursuivre l'action avec détermination sous des formes diversifiées :
- ◆ adaptées à la conjoncture ( attribution et examen de la DGH en Conseil d'Administration) ;
- ◆ qui entraînent le moins possible de retenues de salaire pour les personnels;
- ◆ qui démontrent le rôle essentiel des enseignants dans le fonctionnement des établissements.

Au sein de l'intersyndicale, le SNCL appelle d'ores et déjà les personnels à développer la mobilisation :

- ◇ en se réunissant dans les établissements le 11 janvier, jour du CTPM;
- ◇ en signant et en envoyant la lettre au Premier Ministre ;
- ◇ en s'adressant aux parents d'élèves.

Les 17 et 18 janvier prochains, les instances nationales du SNCL examineront un dispositif complémentaire inscrivant l'action dans la durée.

La situation évoluant rapidement, tenez-vous régulièrement informé(e) de son évolution en consultant plusieurs fois par semaine le site Internet du SNCL.

[www.sncl.org](http://www.sncl.org)

## Enquête sur la note de vie scolaire

Les instances syndicales prendront les 17 et 18 janvier 2007 des décisions concernant la note de vie scolaire, qui entraîne un surcroît de travail non négligeable, notamment pour les professeurs principaux et les CPE, et dont l'utilité semble très controversée.

Afin d'enrichir nos travaux et de dégager une position syndicale la plus proche possible des aspirations des personnels, nous aimerions connaître le déroulement du dispositif dans votre établissement au cours du premier trimestre, ainsi que votre position personnelle.

**Attention : cette enquête ne concerne que les collègues de collèges et de certains lycées professionnels dont les élèves doivent passer le Brevet des Collèges.**

Merci d'avance pour votre contribution (feuille jointe) qui doit impérativement nous parvenir avant le 15 janvier 2007.



Le SNCL à la manifestation du 18 décembre 2006

## Commission « Collèges »



Afin d'alimenter les travaux de cette commission, nous faisons appel à vous pour transmettre au Siège National du Syndicat les exemplaires de PPRE mis en œuvre dans votre établissement, ainsi que tout document concernant des expérimentations visant à venir en aide aux élèves en difficulté, particulièrement au niveau 6ème.

**Le SNCL et ses responsables vous souhaitent, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2007.**